

# LA Petite Tunisie

ANTICLÉRICALE, RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE

### ABONNEMENTS :

Tunisie, Constantine et Tripolitaine	Un an 10 fr. —	Six mois 6 fr.
France et Algérie	12 » —	7 »
Etranger	15 » —	8 »

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

RÉDACTION & ADMINISTRATION  
Rue d'Italie et 2, Rue Hannone, TUNIS  
Direction à Paris: 11, Place de la Bourse

### ANNONCES :

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne — En écho, 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr. 50 la ligne — Faits divers, la ligne — Annonces — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la ligne — Annonces diverses en 4<sup>me</sup> page, 0 fr. 40 la ligne  
PAYABLES D'AVANCE  
Les annonces sont reçues de France et de l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis au bureau du journal.

## BELLOT, VICTOR & COMPAGNIE

### SUS AUX PARVENUS !

Appel aux électeurs — Les anti-démocrates  
Kina, Phosphates et Faveurs

« Je suis oiseau, voyez mes ailes,  
Je suis souris, vivent les rats, »

Ces deux vers du bon fabuliste semblent ciselés à merveille pour servir de devise au clan des féodaux agrariens et financiers qui se sont donné le mot pour « avarier » la Tunisie.

Alors que dans l'ombre souvent, et parfois au grand jour, leur ténébreuse besogne s'accomplit, alors que tout dans leurs actes, dans leurs feuilles, dans leurs démarches, montre leur détachement absolu de la République et leur haine tenace, ces Tartufes de la politique osent faire écrire par un stipendié quelconque que Marianne n'a pas de plus dévoués serviteurs, d'admirateurs plus humbles.

Alors que la politique, une politique mesquine de personnalités et de délation fait tout le fond de leur tactique, ces caricatures de Machiavel ont le toupet de crier haro sur ceux qui, faisant de la bonne politique démocratique, creusent — selon eux — « un fossé entre les Français de Tunisie. »

Pendant ce temps, leurs agents électoraux parcourent le bled, semant la calomnie et colportant le mensonge ; et leur feuille immonde, dont les « bouillons » s'entassent, est envoyée à profusion dans tous les recoins de Régence.

Car, les pauvres gens sentent que le terme de leurs méfaits a enfin sonné, trop tôt pour leurs convoitises jamais satisfaites.

Pendant que messire Pouillaude tremble et se désespère en son fief de Soliman, Ernest le Phosphatier, dérangé de ses chères études de minéralogie pratique, s'affole et commet des gaffes : celle par exemple de faire prononcer son propre panégyrique par un salarié du journalisme.

Ils sentent, les malheureux, que leur proie leur échappe, que cette pauvre Tunisie, si longtemps pressurée, va leur filer entre les doigts.

Car, quoi ! Cette bande de parvenus bouffis de vanité, ont-ils fait autre chose que tirer de leurs situations d'élus de la colonie tout le profit possible... pour eux mêmes ?

Que n'ont-ils pas gagné à exercer un mandat qui ne leur a servi qu'à se faire du lord et à mettre de côté de grasses fortunes pour leurs vieux jours.

Toutes les concessions, toutes les faveurs, tous les rubans sont pour eux. A l'un, il faut construire un embranchement de chemin de fer pour desservir tout spécialement son vignoble ; il voyage, entre parenthèses, gratis, sur cette ligne et sur toutes les autres, grâce au faux prestige dont il s'est paré pour en imposer à la Compagnie dispensatrice.

A cet autre, il faut que le sceau beylical, apposé par manœuvre sur une prétendue concession, donne de soi-disant droits sur le bien d'autrui.

Grâce à leur qualité, leurs boutonnières s'ornent et rougissent, leurs goussets se garnissent, leurs domaines s'étendent de plus en plus, leurs amis obtiennent de multiples et fructueuses prébendes, minières, poissonnières, ou autres.

Jusqu'à quand de tels passe-droits se commettront-ils impunément ?

Aux électeurs à répondre et à réserver leurs suffrages à de plus méritants ; qu'ils renvoient l'un à son Kina, l'autre à son henchir, et qu'ils désignent pour les remplacer de fermes et intègres républicains, qui soient plus conscients des intérêts de leurs mandants, qui ne méritent pas la confiance publique !

Jean-Sans-Peur

### NOTE POLITIQUE

#### A l'œuvre !

Les lignes que nous avons consacrées aux prochaines joutes électorales dans la dernière Petite Tunisie

réclamaient une suite que nous leur donnons aujourd'hui.

Certains de nos lecteurs ont voulu attribuer à nos déclarations une portée qu'elles n'ont pas ; notre appel était lancé dans un but d'intérêt général et c'était surtout en faveur du triomphe du parti républicain que nous l'avons inséré.

Nous avons dit, et nous ne cessons de le redire, que notre parti, écrasant par le nombre, est loin d'être aussi solidement constitué que l'infime minorité des réactionnaires, cette race à double face qui a le front de se targuer de la République, alors qu'en cachette elle en mine les intérêts.

Nous demandons — et cela avec toutes les personnes sensées — que l'on songe sans retard à tirer un parti définitif de notre robustesse indéniabie.

Où sont donc les comités d'initiative et d'action commune, à la tête desquels nous voudrions voir les Gensera, les Communaux, les Thomas, et tous les serviteurs éprouvés de la démocratie qui ont fait leurs preuves depuis que la Tunisie est française ?

A-t-on arrêté une liste définitive de nos protagonistes ?

A-t-on élaboré un programme vaste et précis qui réponde à nos aspirations et satisfasse nos doléances ?

Qu'attend-t-on, alors, pour se mettre à l'œuvre et s'atteler à cette bonne besogne républicaine ?

Le Semainier

### Bande de Brigands !

#### II

Le commencement de notre série sur l'usure en Tunisie a produit dans le clan spécial des prêteurs innommes l'effet d'un caillou dans une visière à grenouilles.

Le parquet lui-même se serait, paraît-il, ému de nos révélations, et il ne serait pas surprenant qu'un nouveau se produise avant qu'il soit peu.

Nous avons par devers nous une petite collection de documents précis et précieux qui démontrent, comme le jour que, non seulement des indigènes, mais encore des Français sont honteusement et indignement exploités par cette séquelle de bandits.

Il nous a semblé curieux de mettre sous le regard amusé... scandalisé de nos lecteurs, certains de ces papiers, que nous tiendrons, au cas échéant, à la disposition de la justice, qui pourra, de telles preuves en mains, sévir comme il convient contre ces rapaces vautours.

Il serait curieux, en effet, de laisser plus longtemps impunis de tels crimes, de tels crimes.

Il s'agirait de mettre un frein une fois pour toutes, à ces débordements de lucre et de vols manifestes.

La bande des usuriers ne tardera rien pour attendre.

Leur tour viendra, comme est venu celui des faussaires de Nabeul

### NOS ÉCHOS

#### BULLETIN

### Nouveau 89

Une tempête de Révolution souffle avec fureur sur l'antique et vétuste empire des Césars.

Les nouvelles les plus graves nous parviennent de là-bas, remplies de menaces pour un avenir très prochain.

Tout un peuple en serriede depuis des siècles relève enfin la tête et tente de rompre le joug qui l'avoilissait ; le trône des autocrates s'écroule sur sa base branlante.

La guerre, une guerre infâme et sans pitié, une tuerie acharnée et sans autre profit que d'illusoire exigences diplomatiques, cette hécatombe a enfin fait déborder le flot des rancunes accumulées.

La liberté n'a jamais triomphé que dans le sang ; la France a eu son 89, la Russie va avoir sa Terreur !

J. C. G.

#### DÉPART

Notre Rédacteur en chef a pris lundi dernier le paquebot pour France.

La présence de M. Em. Lacroix à Paris est rendue nécessaire par les affaires de Kalaâ-Djerid.

#### CONFRATERNITÉ

Notre excellent confrère le *Républicain* annonce la reprise de son apparition les samedis.

La coïncidence de nos périodicités n'en raffermira que davantage les relations de bon voisinage et de sympathie mutuelle que nous entretenons avec M. Lambert et son organe.

#### LA CALLE-TABARCA

Nous croyons savoir que l'idée du railway Laborie n'est pas près d'être mise à exécution, étant donnée l'opposition systématique et occulte qu'aurait rencontrée son promoteur auprès des hautes sphères parisiennes et tunisiennes.

La sourde inimitié qui a de tout temps existé entre nos voisins de l'est et nous, ne serait peut-être pas étrangère à cet étouffement d'un excellent projet.

#### FÉLICITATIONS

M. Forcioli, ancien sénateur et député de Constantine, vient d'être élu député d'Ajaccio, avec l'imposante majorité de 7637 suffrages.

Nous adressons à M. Forcioli nos plus vives félicitations.

#### PÉTITION

Les indigènes interprètes de police, soucieux de leurs intérêts, viennent de respectueusement solliciter de leurs supérieurs hiérarchiques l'inscription de leurs noms sur la liste des candidats aux postes de khalifats.

Cette pétition aura sans doute une suite favorable, car les interprètes, jeunes et rompus à nos mœurs, sau-

ront tenir avec tact leurs postes de khalifats.

#### RENSEIGNEMENTS

On se souvient peut-être de la vigoureuse campagne que nous avons menée l'an dernier contre ces officines de brigands que sont les agences de renseignements.

Des documents probants et nombreux nous permettent la reprise de cette campagne, avec l'espérance de lui voir donner une consécration officielle et judiciaire.

### Etienne-Thomson

Heureux événement — Nos amis au Ministère — L'ère des espérances.

Le Ministère est enfin constitué ! Et, ainsi que nous l'espérions, sa composition très homogène fait bien augurer de la voie qu'il suivra et des succès qui l'attendent.

M. Rouvier a su s'entourer d'une véritable pléiade d'excellents collaborateurs, dont les noms sont de sûrs garants pour l'avenir : l'œuvre des Waddeck-Rousseau et des Combes sera dignement continuée ; le bloc oppose plus que jamais son admirable force de résistance aux coups redoublés de la coalition adverse.

Ainsi que nous l'avions laissé à entendre, nos éminents amis, M. Thomson et M. Etienne font partie du nouveau cabinet : l'un, chance inestimable, a été appelé à la tête du Ministère de l'Intérieur ; l'autre est Ministre de la Marine. Tous deux sauront perpétuer les traditions auxquelles ils n'ont jamais failli.

Aussi, tout à la joie de cet heureux événement, avons-nous immédiatement adressé aux nouveaux Ministres les télégrammes de félicitations dont la teneur suit :

THOMSON

Ministre Marine

Paris

Sommes tout à la joie de votre entrée au Ministère. Vous adressons bien sincères félicitations.



*Vous agréerez nos félicitations très vives et nos sentiments très dévoués.*

A présent, et pour envisager les bénéfices que retirera la Tunisie de ce changement il ne faudrait pas oublier que la plupart des membres du Gouvernement actuel sont disposés à serendre aux conclusions du rapport Chautemps, à ceux ou trois exceptions près.

Pour ce qui est de MM. Etienne et Thomson nos lecteurs n'ignorent pas leur opinion sur le rattachement.

Plus que jamais donc, les partisans de l'annexion doivent avoir foi en l'avenir.

La Tunisie aux Colonies n'est plus le rêve d'hier : c'est la réalité de demain!

J.-S.-P.

### LE PROJET SUR LE RÉGIME DES JEUX

Rejet du Projet de M. Vallée. Le Rapport de M. Cruppi l'article 3 du Projet de Loi. Les intérêts de nos Villes d'Eaux.

La commission parlementaire de la réforme judiciaire a, à l'unanimité, conclu au rejet déposé par M. Vallée pour le règlement des jeux de hasard.

Ce projet donnait au gouvernement le droit d'accorder aux cercles et casinos l'autorisation de tenir une maison de jeu. Voici le texte du rapport de M. Cruppi :

L'article 3 du projet de loi est ainsi conçu, dans sa partie essentielle :

« Pourront être exceptés des prohibitions ci-dessus, les cercles et casinos des villes d'eaux et stations qui auront été réglementés par arrêtés du Ministre de l'Intérieur, après avis du Conseil municipal. Cet arrêté sera essentiellement temporaire et révocable. »

Ce texte donne au projet sa portée réelle et sa physiologie véritable.

Il s'agit de donner force de loi au régime dangereux de la tolérance administrative et de permettre au gouverneur en ce qui concerne les cercles et casinos des villes d'eaux et stations thermales, d'appliquer ou de ne pas appliquer les textes du droit civil ou du droit pénal qui prohibe les maisons de jeu.

On a dit en faveur de ce système que sans le jeu, les stations thermales seraient désertes.

Est-ce bien exact ?

N'est-il pas vrai, au contraire, que dans un grand nombre de stations et de villes d'eaux, le scandale du jeu a déterminé les réclamations les plus nombreuses et les plus vives ?

L'heure est-elle bien choisie, quand les scandales de cette sorte deviennent chaque jour plus fréquents avec leur cortège de ruines et de suicides, pour émousser la répression et de donner au gouvernement le désastreux privilège d'autoriser dans telle ou telle région le délit que ses magistrats poursuivraient dans la région voisine ?

Croit-on qu'il suffirait, pour écarter de tels périls, d'édicter comme le fait l'article 3 du projet que les cercles et casinos où le jeu sera autorisé seront placés sous la direction, la surveillance et la responsabilité d'un conseil d'administration composé de neuf membres : ma-jors, Français et jouissant de leurs droits civils et politiques ?

Votre commission a pensé qu'en adoptant l'article 3 du projet, le Parlement rompant tout à coup avec le principe de la prohibition universelle et absolue, ferait au ministre de l'intérieur de la République le présent le plus dangereux.

Pour-on admettre, en effet, qu'il appartienne à un ministre, si haute que soit son impartialité, de substituer son action arbitraire à l'action de la loi ? Toute station thermale serait favorisée d'un régime de tolérance et telle autre en serait exclue. Comme les ministres sont dans l'impossibilité matérielle d'instruire personnellement tous les dossiers soumis à leur dé-

cision, il dépendrait d'un subordonné d'exiger l'obéissance aux lois, d'en arrêter ailleurs ou d'en suspendre l'application.

De quels abus un régime si arbitraire ne risquerait-il pas de devenir la source ?

Il paraît superflu d'en esquisser le tableau.

Plusieurs membres de votre commission ont fait observer qu'il était, avant tout, nécessaire que la loi soit égale pour tous.

On comprend le système actuel qui prohibe tous les jeux de hasard. On comprendrait un système qui les permettrait tous.

Mais l'esprit se refuse à admettre un procédé qui mettrait la loi à la disposition du ministre, lui permettant de distribuer, à son gré, la tolérance ou la rigueur.

Objetait-on que l'article 5 du projet prévoit certains prélèvements dont l'importance serait fixée par l'arrêté d'autorisation et qui seraient faits sur le produit des jeux au profit d'œuvres d'assistance ou d'utilité publiques ?

L'absence de ces profits ne mérite pas de regrets, et, d'ailleurs est-il bien certain qu'on puisse fonder des œuvres durables avec de tels cadeaux, dont l'origine et la distribution donneront lieu toujours à de graves critiques ? Ce n'est pas en développant dans les classes les plus modestes une passion déjà trop vivace que la démocratie fondera ses œuvres d'assistance sociale.

Si des villes d'eaux et des stations thermales ont légitimement besoin de certaines subventions, qu'elles les réclament au grand jour sous la forme d'une rétribution imposée à leurs visiteurs. Il y a peut-être de ce côté des mesures à prendre, qui sont en vigueur dans d'autres pays et qui ne semblent pas soulever d'objection sérieuse.

Quant aux jeux de hasard, votre commission estime, à l'unanimité, qu'il y a lieu de les proscrire, et dans ce but de poursuivre avec rigueur, l'application des lois existantes. C'est dans cet esprit qu'elle vous propose le rejet pur et simple du projet de loi.

Nous ignorons ce qui adviendra des projets de la commission et nous voulons espérer que la Chambre, dans un élan irréfléchi de puritanisme, ne sacrifiera pas les intérêts de nos villes d'eaux et de nos plages, ne ruinera pas par un vote hâtif les centres thermaux dont la prospérité serait totalement entravée par la suppression des jeux aux casinos.

Telle n'est pas notre opinion.

A ce propos, nous lisons dans l'Avenir de Vichy :

« M. le Maire de Vichy, justement inquiet des conséquences désastreuses que pourraient avoir, pour Vichy, les conclusions du rapport de M. Cruppi et les intentions que l'on prête à M. le Ministre de la Justice, de faire fermer tous les Cercles, a réuni, vendredi, son Conseil municipal pour lui exposer la situation et lui proposer l'envoi, à tous les députés et sénateurs, d'un mémoire dans lequel serait traitée la question au point de vue des intérêts de Vichy. »

A l'unanimité, les membres présents à la séance ont voté l'impression du rapport de M. Lesteyras et décidé qu'il serait adressé aux ministres et à tous les sénateurs et députés. »

Cette protestation ne nous étonne pas de la part de M. Lesteyras, dont il a été parlé il y a cinq mois environ dans la Petite Tunisie même.

Le maire-président du Tribunal de commerce a, en effet, tout à craindre de la nouvelle loi. ...

### CHOSSES DE TURQUIE

Un monstrueux forfait a été commis à Constantinople, dans la première quinzaine de février 1904. Abul-Hamid a fait étrangler son frère aîné Mourad, dont on connaît la lamentable détention.

Quelques jours après l'assassinat la nouvelle transpira par l'une des mille et une portes d'Yildiz, malgré tous les efforts pour étouffer tout indice du crime et créer un dérivatif normal.

Nous nous empressâmes alors, d'annoncer l'acte exécrable au monde civilisé par l'information suivante envoyée par nos amis du groupe Jeune-Turc révolutionnaire et parue dans la Petite République le 6 mars 1904 :

Le dernier exploit du Sultan

« Par suite de la défection de quelques Jeunes-Turcs renégats qui auraient livré au sultan des papiers compromettants pour son frère aîné, le Caïn couronné s'en est débarrassé. »

« Mettant à profit les récents embarras de l'Europe et un certain relâchement survenu dans l'intérêt que quelques personnalités portaient à

l'infortuné Mourad, il l'a fait extraire du palais où il le retenait prisonnier depuis 26 ans, conduire à Yildiz même et fait étrangler le 12 février.

« Le fait est tenu dans le plus grand secret, le sultan craignant une révolte de l'opulation de Constantinople qui aimait avec sincérité le malheureux prisonnier de l'Etat. »

« Incessamment des placards seront affichés par quelques Jeunes-Turcs pour donner connaissance du crime au peuple ottoman. »

« On présume que si le fait venait à la connaissance des Constantinopolitains, le sultan le démentirait par des faux certificats de médecins du palais attribuant la mort à un excès de liqueurs éivrantes ou à quelque autre cause imaginaire. »

Le lendemain, retenons la date, 7 mars 1904, l'ambassade ottomane de Paris, par l'agence Havas, démentait en ces termes notre information :

« L'ambassade ottomane dément qu'on ait attenté à la vie d'un membre de la famille impériale, le 12 février dernier à Constantinople. »

Nous transmîmes le démenti de l'ambassade à notre groupement de Stamboul et nous engageâmes nos amis à nous envoyer des détails sur l'attentat.

Ils ne purent à ce moment que confirmer l'assassinat et dire qu'il eut lieu à la suite d'une abominable trahison. Ils ajoutaient que les esprits étaient montés dans les milieux révolutionnaires et que, voulant profiter de la situation politique résultant des revers en Extrême-Orient de la Russie tsariste n'étant pas là pour appuyer le sultan, on avait décidé un coup de main sur Yildiz pour achever le tyran lorsque, quelques jours avant l'exécution il s'échoua par l'assassinat de Mourad sur lequel on comptait comme chef nominal, d'un gouvernement provisoire et par l'arrestation de quelques Turcs influents.

Quelques semaines passent; le calme se rétablit, calme angoissant qui prime avant la tempête. On feignit, à Yildiz d'être le jouet d'une fausse dénotation. On remit en liberté les prisonniers. Les esprits se calmèrent.

« M. le Maire de Vichy, justement inquiet des conséquences désastreuses que pourraient avoir, pour Vichy, les conclusions du rapport de M. Cruppi et les intentions que l'on prête à M. le Ministre de la Justice, de faire fermer tous les Cercles, a réuni, vendredi, son Conseil municipal pour lui exposer la situation et lui proposer l'envoi, à tous les députés et sénateurs, d'un mémoire dans lequel serait traitée la question au point de vue des intérêts de Vichy. »

Mes amis se hâtèrent d'exulter, en caressant le projet d'une revanche.

Mais hélas ! Yildiz étant au courant de tout par des documents saisis ou vendus n'avait qu'un but :

Tendre un vaste filet où viendraient tomber avec ceux relâchés, une nouvelle fumée de militants qui se préparaient à reprendre le complot avorté.

En attendant, épave inconsciente, Mourad avait été la première victime.

On avait échafaudé sa complicité par un malheureux brouillon de lettre de sa propre main, sans date, dans lequel il parlait d'un tiers, dans un style fadin d'une date impayée et qu'il espérait solder le lendemain un jour, mots qu'on prit dans le sens de bientôt, la même expression, dans la langue turque s'interprétant volonté de ces deux manières.

En outre des révélations ou tout à u moins des indiscretions avaient dû être commises par le prince apostat Loufsouhal et faciliter la triste besogne.

Ce d'après, neveu du sultan et Jeune-Turc, nationaliste avait connu en Europe pendant son exil, les noms, la résidence et mouvements, des militants, arrêtés et relâchés quelques jours après l'assassinat de Mourad.

Il ne devait pas être étranger à leur arrestation.

Ce qui nous fait accuser le fils de feu Mahmoud pacha, c'est qu'il fut condamné à mort par contumace, au commencement de 1903, et que, quelques temps après, en novembre de la même année, pour couvrir sa rentrée hémestive à Constantinople, il fit courir le bruit ridicule et invraisemblable qu'on l'avait enlevé à la frontière suisse, or, rentré à Stamboul où sa place logiquement au gibet ou au bagne, il jouit d'une clémence à laquelle Abdul-Hamid n'a guère habitude d'honnêtes gens.

On remarque en février, mai et juin dates qui nous intéressent le plus ici le prince Loufoullah dans les rues libres, jouinant une canne, dans un costume impeccable, le fez sur l'oreille la face riieuse, malgré les

foudres du Sultan qui fulminait peu avant sur l'ingratitude de son neveu et ne désirait rien moins que de voir sa tête sur un plateau avec celle de son père feu Mahmoud Pacha, entermé au Père-Lachaise, à Paris dont il exigea vainement l'exhumation, les tribunaux lui ayant refusé cette faveur.

Pendant ce temps, le corps du malheureux Mourad était livré à tous les spécifiques contre la décomposition et on attendait à Yildiz la réussite de la raffe destinée à anéantir les énergiques ainsi qu'une occasion favorable pour annoncer la mort naturelle de Mourad et empêcher l'ébruitement du forfait.

J. FEHMI.  
252, Rue de Vaugirard, Paris.  
(A suivre)

Nous avons appris avec appréhension que l'état de Mme Pichon, mère de notre Résident, laissait depuis quelque temps un peu à désirer.

M. Pichon vient heureusement de recevoir à ce sujet des nouvelles qui le tranquillisent un peu.

Nous formons des vœux de prompt et entier rétablissement pour la santé de Mme Pichon mère.

### LES TIMBRES DE COMMERCE

Les timbres de commerce présentent-ils un avantage réel ou un désavantage : 1° pour le petit commerçant. 2° pour le consommateur ?

Momentanément, mais n'en fait-il pas rejallir la perte sur ses clients en leur vendant la marchandise à des prix plus élevés ?

Je ne crois pas, outre que cela n'est pas possible sur les prix marqués, il n'est guère facile au commerçant d'augmenter la marchandise courante dont ses clients connaissent le tarif.

Ne peut-il essayer de se rattraper en vendant à ce même tarif de la marchandise plus inférieure.

Non, par crainte de la concurrence. Quel intérêt a donc le commerçant à distribuer ces timbres ?

Il est clair que l'acheteur se fournira de préférence chez celui qui lui délivre des timbres. J'ajoute que les timbres poussent à la consommation par le désir éprouvé de remplir son carnet pour entrer en possession du cadeau rêvé. Joignez à cela cet avantage indéniable des timbres de lutter efficacement contre l'accaparement des grands magasins en encourageant le consommateur à se fournir dans les petits magasins qui en délivrent ?

Tout cela, objections nous, ne peut détruire cet argument inébranlable que les compagnies de timbres viennent grever l'objet consommé de nouveaux frais qui n'existaient pas auparavant.

Il existait sous forme de primes ou d'autre façon. Notez que je prétends que les timbres rendent des services à la classe laborieuse...

Services qu'elle paye elle-même... Combien avez-vous vu d'ouvriers pouvoir réunir la somme nécessaire à l'achat à un moment donné d'un objet de luxe ou d'utilité ?

Ils sont plutôt rares. Les timbres ne représentent-ils pas pour eux une économie forcée et dont ils ne s'aperçoivent même pas... là-dessus comme dans tout, il y a une question de probité. Ce qui pourra perdre le système des timbres ce ne sont pas les attaques de ses adversaires, car l'engouement du public se manifeste en sa faveur de plus en plus vif, mais c'est le procédé de certaines compagnies jouches qui escroquent le public en lui délivrant des primes sans valeur.

### CROCK-NOTES

Au Municipal

Nous avons assisté à la représentation du chef-d'œuvre de Goethe et nous en rapportons une excellente impression.

L'ouverture est magistralement attaquée par l'orchestre municipal. La toile se lève sur une féerie de décors dont il faut féliciter M. Labis régisseur.

M. Close tient avec autorité le rôle de Mephisto. Sa voix de basse mélodieux, est d'une souplesse et d'un charme qui nous ravit. Notre nouveau ténor, M. Fonquernie/Faust) a la sympathie du public qui lui fait de fréquentes ovations. Son organe puissant et d'un timbre sonore, se joue avec une aisance parfaite, dans les olympiennes octaves. Ses gestes sont vrais, dégagés sans affectation.

Le rôle de Valentin est enlevé d'une bri-

ante façon, ainsi que ceux de Marguerite et de Siebel.

Chez Giuntini

Au Cirque Giuntini, le succès bat son plein, la Gran Via a fait fureur, ainsi que le charmant corps de ballet.

Le lutteur Lombardi étonne par ses tours de force. On inaugure des luttes. Cela promet d'être fort intéressant.

Au Rossini

Les mouscules acteurs, de la troupe Lilliputiene donne leurs dernières représentations. Tout le monde a vu ces prodiges d'enfants. Il est donc superflu de dire tout le bien que nous pensons de ces charmants artistes.

Gala

L'Association des Anciens Elèves du Lycée donnera aujourd'hui à huit heures et demie, dans ses vastes salons de la rue Al-Djazira n° 29 une Grande Soirée de Gala précédée d'un grand concert au profit de l'œuvre des Bourses Scolaire, sous le Haut Patronage de Monsieur Le Résident Général et la Présidence d'Honneur de Monsieur Le Directeur Général de l'Enseignement Public en Tunisie.

NOUVELLE A LA MAIN

A la Pâtisserie Princière, deux amis, s'empiffrent de chateries : « Les petits gâteaux entretiennent l'amitié ! »

### CORRESPONDANCE REGIONALE

Sousse

Nomination — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. le Docteur Chicoli comme conseiller Municipal de Sousse en remplacement du regretté M. N. Pariente.

Le choix heureux du Gouvernement du Protectorat a été pleinement ratifié par la population Soussienne.

Monsieur le Docteur Chicoli est universellement estimé dans notre ville où il s'est acquis bien des droits à la reconnaissance par sa bienveillance et son inlassable dévouement envers les humbles.

Nous prions M. le Docteur Chicoli d'agréer nos bien vives félicitations.

Conférence — Nous apprenons que sur la demande du groupe international de la Libre Pensée "Emanicipation" de Sousse, notre excellent ami M. Ganouna, secrétaire de la Petite Tunisie, viendra prochainement dans notre ville pour y faire une conférence sur "l'Evolution de la Libre Pensée chez les Indigènes".

On nous dit d'autre part qu'un certain nombre de libre-penseurs profiteront du passage à Sousse de M. Ganouna pour lui offrir un apéritif d'honneur.

Nous lui souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue.

(1) — Ainsi que l'annonce notre correspondant, M. Ganouna fera, dans les premiers jours de février, la conférence annoncée.

Souk-el-Arba

La justice indigène continue à faire des siennes, la Chambre civile de l'Ouzara n'échappe pas à la règle ; qu'on en juge !

Dans une récente affaire possessoire, un jugement est rendu en faveur d'un indigène au sujet d'un henchir sis à Souk-el-Arba.

Après des vicissitudes sans nombre que nous narrerons en détail, la partie bénéficiaire du jugement s'est vue interdire l'exécution du jugement.

Depuis, le secrétariat général, la Direction des Services Judiciaires, l'Ouzara, opposent une force d'inertie admirable aux réclamations vives et légitimes de l'intéressé.

### Pour la Haussmannisation DE TUNIS

Résultats heureux

La campagne humanitaire que nous poursuivons dans les colonnes de ce



# ABSINTHE SUPERIEURE PREMIER FILS

HORS CONCOURS - AGENT, AUG. DUCROS, TUNIS

**PATISSERIE PRINCIÈRE**  
**MAISON TRUCHY** CONFISEUR GLACIER  
 TUNIS 4, Rue d'Italie, 4 TUNIS  
 PRODUITS DE PREMIER CHOIX

journal en faveur de la haussmanisation, a déjà été féconde en résultats bienfaisants, dont nous pouvons être justement fiers et que nous voudrions — sans fausse modestie — crier sur les toits :

1° Nous avons parlé, dans notre avant-dernier numéro, d'un crédit de 44.000 francs, voté par la Municipalité dans sa séance de Novembre, pour l'amélioration des voies de la ville arabe.

Ce premier et très important résultat acquis, énumérons les autres ;

2° Nous sommes heureux de l'approbation générale pour la continuation de notre campagne. Témoins les lettres que nous recevons et les encouragements verbaux des personnes avec lesquelles nous avons l'occasion de nous entretenir à ce sujet ;

3° De nombreux propriétaires, en train de faire abattre de vieilles masures, pour édifier à la place des maisons neuves, ont été frappés de la justesse et de l'opportunité de nos observations ; pénétrés d'un sentiment d'humanité, voulant contribuer au bien-être de leurs semblables et à l'embellissement de la cité qu'ils habitent, ils ont cédé une partie du terrain pour élargir leur rue, et ils élèvent de belles constructions très modernes.

Qu'ils nous permettent de les remercier et de les féliciter très sincèrement ;

4° La Petite-Sicile va bientôt n'être qu'un souvenir : un groupe important de capitalistes a acheté ces terrains, et de splendides immeubles vont remplacer les baraques informes qui existent actuellement.

Tant mieux pour la salubrité publique. Mais où sont donc les philanthropes généreux qui voudront faire de même pour le quartier de la Hara ?

5° Notre campagne était si juste, répondait à un besoin si évident, nous disions si bien le sentiment intime de tous, que beaucoup de nos confrères nous emboîtent le pas, et qu'on semblait attendre que nous donnions le signal pour faire chorus avec nous.

Mentionnons les « Propos d'un Hiverneur » que publie chaque semaine notre confrère *Tunis-Sport*, et dans lesquels on peut puiser d'excellents conseils ; signalons aussi le *Phonographe* qui, dans la mesure de ses forces, contribue à répandre nos idées sur ce point.

Nous voyons enfin la *Dépêche Tunisienne* qui publia, il y a cinq ans, une série d'articles intitulés « Capitale à faire » et qui cependant, il n'y a pas longtemps, s'était prononcée pour le maintien des quartiers indigènes, revenir petit à petit à de meilleurs sentiments et ne pas laisser passer aujourd'hui une occasion de réclamer quelques progrès à accomplir dans ce sens. Sachons gré à notre grand confrère pour l'appui efficace qu'il apporte à notre cause et félicitons-nous d'avoir un peu contribué à sa conversion.

Nos autres confrères ne s'occupent pas encore sérieusement de la ques-

tion (ils y viendront) ; cela ne les empêche pas de signaler de temps à autre quelque petite réforme. Nous serions heureux de les voir entrer carrément dans la lice pour combattre à nos côtés, dans cette question où les divisions politiques n'ont rien à voir. Avant de continuer notre étude documentée, nous avons voulu consacrer un article aux résultats déjà obtenus, qui sont très beaux, et qui ne font que nous encourager davantage dans notre campagne.

Nous parlerons, dans le prochain article, du changement de la dénomination dans les voies publiques de Tunis, question connexe à celle de la haussmanisation.

J. VEHEL

*Le développement toujours croissant de la consommation de l'Absinthe Berger en Tunisie est une garantie absolue de sa parfaite innocuité.*

La demander dans tous les établissements.

Dépôt pour le commerce en gros :  
 Chez MM. FION frères, 15, rue de Besançon, TUNIS.

## CASINO MUNICIPAL DE TUNIS

Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.

Il comprend : un Théâtre, qui est un véritable bijou où, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie sont donnés les mardi, jeudi, samedi et dimanche ; un magnifique jardin d'hiver pouvant contenir 2000 personnes, où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés les lundi, mercredi et vendredi ; un cercle pour les étrangers installé en des locaux splendides ; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands cercles de Paris un vaste hall servant au jeu des petits chevaux, un Café de premier ordre ; un Bar américain etc., etc.

## Au Flamant Rose

MUSEE ZOOLOGIQUE  
**M. BLANC naturaliste**  
 19, Rue Al-Djazira, 19

## RESTAURANT DES NÉGOCIANTS

Rue Amilcar — Tunis  
 Repas sur commande et à prix fixe  
 Cuisine soignée  
 — Service de premier ordre —

## N° DES BRASSERIES FRANÇAISES

Brasserie Nationale de St-Etienne  
 Fournisseur de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, des express européens, de la Compagnie des Grands-Hôtels.  
**LOUIS GARENNE**  
 BIZERTE

## LA HERNIE

Guérie  
 Par la méthode CLAVERIE

Cette infirmité qui était considérée comme incurable, car même avec le bistouri on risquait d'estropier le malade sans avoir beaucoup de chances de le soulager, est aujourd'hui radicalement guérie par la nouvelle méthode de M. CLAVERIE, le plus grand spécialiste de Paris.

Plus d'opération douloureuse et souvent mortelle, plus de ressorts d'acier, qui vous martyrisent les reins et qui vous font souffrir plus que la hernie elle-même, plus de gêne, plus de souffrances, plus d'ennuis plus de tourments.

Dès l'application de ce merveilleux appareil, le malade retrouve une existence nouvelle, il va, il vient, il travaille, il vaque à ses occupations comme s'il n'avait rien. La hernie, progressivement réduite, disparaît petit à petit les tissus se resserrant, et, au bout de quelque temps, l'infirmité n'existe plus.

Des milliers de guérisons authentiques et réelles ont déjà été obtenues par cette nouvelle méthode. Aussi, toutes les personnes atteintes de hernies, descentes, efforts, etc., ne doivent-elles pas acheter de bandages ni se faire opérer sans avoir vu M. CLAVERIE, qui visitera lui-même les malades et fera l'application de sa méthode. Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Clavierie, faubourg Saint-Martin, 234, à Paris.

## Cartes de Visite à 1 franc 75 le Cent

CARTES SIMILI-GRAVURE  
 Sur Cartes à Fond Refouté

## A LA RENOMMÉE DU SAHEL

3, rue d'Italie TUNIS

## FÉLIX CARROT

Huile d'olive vierge surfinée, 30 le litre fine 1.00 ordinaire 0.75  
 de la Maison A. Daninos & Soussou  
**Colis postaux**  
 Dattes, Oranges, Mandarines  
 Tous les mercredis **CASSATE** de la Maison Guilli de Palerme  
 Acha Oxygénée Supérieure NICHON  
 Spécialité de lait deséch

## CORS

Durillons, Cors de perdus, Verres  
 Guéris radicalement et sans douleur  
 PAR LA  
**CORCITE WINCEGLASS**  
 LE FLACON : 1 FR.  
 Par la poste, 1 franc 50 en cinq Dépôts à Tunis :  
 Société des chaussures Inceglasse à Paris  
 24, Rue d'Italie  
**M. BAZALCETTE** Magasin de Chaussures  
 23, rue Al-Djazira

## Grand Bar Moderne

1, rue de Rome (à l'instar des grands Bars de Paris)  
 LÉON ISTRE, GÉRANT

Café au lait. — Liqueurs de Marque  
 CONSOMMATIONS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

## POISSONS FRAIS

Rue de Grèce, 14 et rue d'Italie, 28, Tunis

## Office International

TUNIS, Rue d'Allemagne, 4, TUNIS  
 VICTOR TIMSI AINÉ, DIRECTEUR  
 Agence Immobilière, Commerciale, Agricole & Industrielle  
 Confiance et Célérité

## HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponiné Le Beuf* pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées, il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

## HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au *Coaltar Saponiné Le Beuf* pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées, il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

## à vendre à Saint-Germain, 3 pièces, cuisine, veranda

avec 3000 m<sup>2</sup> de terrain complanté d'arbres fruitiers, vigne, écurie, remise, poulailler, pigeonnier, dépendances, etc

Prix modérés — Facilités de paiement  
 S'adresser au Bureau du journal.

## Régénérateur universel, remède contre l'anémie

des pays chauds, régulateur des fonctions de l'estomac, traitement pour un mois, 8 francs, 4, Avenue de France, Pharmacie Estragnat.

## INSTITUT DENTAIRE

Pierre Lescor, Dentiste  
 place de la Résidence, Entrée : 1, rue de Rome

## RAYMOND VALENSI

22, rue de Rome, TUNIS  
 Immeubles de rentes, constructions industrielles et rurales Arrosage, distribution d'eau  
 Plans à forfait, plans et projets.

## ODDO

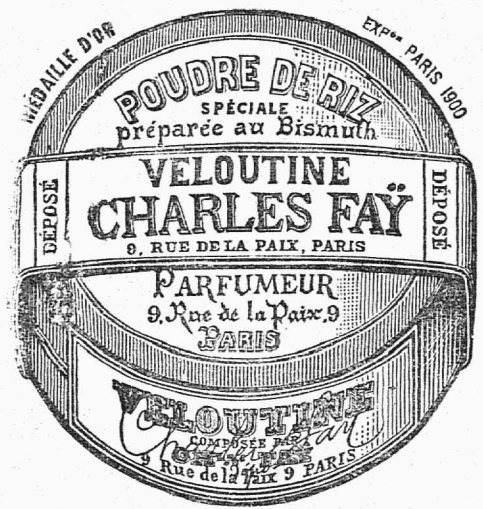
Chirurgien-Dentiste de Son Altesse le Bey  
 5, rue Bab-el-Khadra, Tunis

## CHAUSSURES E. Faure

14, Rue d'Italie TUNIS  
 Spécialité de Chaussures américaines et grand luxe pour Dames et Messieurs.

## Société générale pour la Fabrication de la Dynamite

(Procédés et Brevets Nobel)  
**DYNAMITE DE TOUTES QUALITÉS**  
 DÉTONATEURS, MÉCHES DE SURETÉ. PRIX TRÈS MODÉRÉS  
 Dépositaires pour la Tunisie, Pellet et Azerm  
 Place de la Résidence — TUNIS



Dépôt général : M. AVICE, 52, Boulevard Bab-Benat, Tunis

## VIN, EAU-DE-VIE

du Domaine de POTINVILLE  
**F. Bernet**  
 23, Rue d'Italie,  
 Liqueurs de marque. Livraison à domicile



Dépôt général : M. AVICE, 52, Boulevard Bab-Benat, Tunis

## MANUFACTURE D'AVIRONS JOSEPH DURBEC

Successeur  
 Manches pour gaffes, Poines, Harpons et pelles. Pelles pour boulangers. Barres de toutes dimensions. Barres de cabestans Amstedts. Mâts de pavillons. Spatules. Ecouvillons. Escopes à main. Escopes à manche.  
 Rue des Marécales, 37 quartier St-Jean, Marseille

## Quelques-unes des Maladies qu'on guérit chaque jour



Les depuratifs du Dr Ollivier de Paris, sur tout ses merveilleux biscuits, dont l'efficacité est incomparable, sont les seuls approuvés par l'Académie nationale de médecine de France ce, autorisés par le gouvernement, admis dans les hôpitaux par décret spécial. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Aucun autre remède ne possède ces témoignages officiels de supériorité, ces garanties uniques qui fixent la confiance des malades. Le traitement est agrable, secret économique. Il guérit mieux et dix fois plus vite que tous les autres systèmes, toutes les maladies secrètes et toutes celles de la peau. Brochure de 96 pages avec 2 biscuits gratuits (1 timbre). Rue de Rivoli, 33, au 1<sup>er</sup>, Consultations de 1 à 5 h. ou par lettre.

EXPRESS-IMPRIMERIE. — TUNIS  
 Le gérant Joseph Cohen

# TUNISIA-PALACE

HOTEL DE 1<sup>er</sup> ORDRE TUNIS HOTEL DE 1<sup>er</sup> ORDRE

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain. - Jardin d'Hiver. - Lumière Electrique

150 CHAMBRES ET SALONS

Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur. Tout Confort Moderne.



MAISON MODÈLE

Avenue de la Patrie Succursales : BIZERTE et SFAX

Vêtements sur Mesure et confections pour Hommes et Enfants Chemises sur mesure. — Bonnetterie Six coupes avant chacun leur spécialité dont un pour vêtements cérémoniels et un pour vêtements et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

TORRILHON ET C<sup>ie</sup>

Seul Dépositaire des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand

FABRIQUE DE BOUGIES EN STÉARINE

Produits de 1<sup>re</sup> qualité, prix défiant toute concurrence, avec fabrique et dépôts de cires et bougies de cire vierge et purifiée à l'usage des églises. Dépôt au Souk-el-Grana, chez M. Joseph di Lumbroso. La Maison Franco-Africaine se recommande à la préférence du public par le choix et la qualité de ses produits.

Comptoir National d'Escompte de Paris

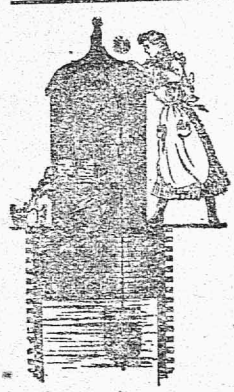
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordre de bourse, de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

Dépôts à vue et à Échéances fixes de 1 an à 3 ans, 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de 6 francs par mois.



Suppression des Pompes

et des Puits ouverts Les D'écours conseillent pour avoir de l'eau pure de les remplacer par le système de pompe à eau qui est tiré par l'électricité ou par l'air comprimé. Ce système est le plus économique et le plus sûr. Il est employé dans divers pays et a été récompensé à plusieurs reprises par les plus hautes autorités. On demande des renseignements.

Pr x 150 francs, paientent après satisfaction. Envoi franco catalogue. S'adresser à MM. L. JONET et Cie à Bâle (Nord). Fournisseurs de Cie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi qu'un grand nombre de Communes. NOMBREUSES RÉFÉRENCES. Fonctionnant à 100 mètres de profondeur. — Une tête de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes les profondeurs. — Ville de Paris, Exposition 1900. Membre du Jury, Hors Concours. — On demande des représentants.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme CAPITAL 25.000.000 de Francs ENTièrement versés Succursales de Tunis, Rue de Bône Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays. Ordre de Bourse. — Encasement de tous coupons. Dépôt à vue et à échéance fixe. Bon de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 0/0. Munis de coupons semestriels (nets des impôts actuels). Avances sur titres et sur marchandises. — Ouvertures de crédits hypothécaires. Location de coffres-forts et de compartiments au mois; au trimestre, au semestre ou à l'année.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION

Siège Social : MARSEILLE — Agence de Tunis Service régulier, tri-mensuel entre Marseille, Tunis et Cette Transports des passagers et des marchandises. Prix des passages pour Marseille : 1<sup>re</sup> class e, 43 fr., 3<sup>e</sup> classe, 25 fr. (a. n.) 4<sup>e</sup> classe 11,50 (s. n.) Pour frets et passages de renseignements, s'adresser à l'Agence de Compagnie, 6, rue d'Alger Téléphone n 285. — Adresse télégraphique Tunisienne Tunis.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE, G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et Rue de Bonaïgoi, Tunis LIQUEURS DE PREMIER CHOIX. VINS EN GROS Spécialité d'Amer et Fernet LICARI Récompensés à plusieurs expositions et concours Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'or au Concours de Paris-1903.

Eaux minérales naturelles froides D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique SOURCE INÉPUISABLE SOURCE PASTEUR Très peu gazeuse

DÉPÔTS A TUNIS

Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et D<sup>rs</sup> d'op. militaires. Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des eaux minérales naturelles d'Ain-Garci 26 Avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Pasteur ou la source que l'on désire.

SOCIÉTÉ DES ATeliers de CONSTRUCTIONS METALLIQUES

J. BERTRAND & C<sup>ie</sup> Ancienne Maison AYMARD et THOMAS TUNIS Avenue de Carthage TUNIS Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples Installations d'usines Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à bié pour mouture indigène, Captage, élévation et distribution d'eau, Sondage Installations électriques, éclairage et transport de force Piers, Pontons et Canaux FOURNITURES POUR USINES ET INSTALLATIONS AGRICOLES Fonderie de fer et de bronze Pièces de rechange de machines diverses en vingt quatre heures

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN Propriétaire CHAUX HYDRAULIQUE ETCIMENTS VENTE AU DÉTAIL: rue de Turquie, à côté de la maison Batt

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGERIE

Société anonyme Capital 150 millions Succursale de Tunisie 18 Rue El-Sadikia Agences à Sousse et Bizerte Opérations de Banque, Escomptes, Recouvrements, Ordres de Bourse, Avances sur Titres et sur Marchandises, Garde de Titres Paiements de Coupons Paiements de Rentes, Chèques et Lettres de crédit sur tous pays Location de Coffres-forts, Change de Monnaies étrangères, Dépôts de Fonds à échéance fixe 1 an, 3 1/2 0/0; 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0; 4 à 5 ans, 4 0/0. Dépôts à vue 2 1/2 0/0

ARMES DE STÉTIENNE

23, Rue Al-Djazaïr TUNIS — Veuve C. COURRY — Armes de chasse et de tir — Articles de chasse Bicyclettes des premières marques françaises APPAREILS DE PESAGE DE TOUS SYSTÈMES Atelier de Réparations pour toutes Bicyclettes, Balances. DÉPÔT DE POUDRES DE CHASSE ET DE CHASSE

USINE DU DJEBEL EL-KORNI

(Hammam-El-H) CHAUX ET CIMENT F. THERMES FABRICANT Représentants dépositaires : CANOVA, rue d'Autriche prolongée; Bizerte, M. Louis CLER et Cie; Méd-Tinija et Ferryville, M. PICHON

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie TOULONNE, 24, rue de la République, Paris (Agence de Tunis) Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Grèce, la Turquie et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches, de marchandises. Arrivée de Bizerte tous les mardis, à 8 h. du matin — à Marseille, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin — de Palerme tous les jeudis à 7 h. du matin — de Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m. — de la Côte Tunisienne (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9 h. 30 du soir — à Marseille, tous les samedis à 5 h. Départ: de Tunis pour Marseille tous les lundis à 2 h. soir — de Tunis pour Palerme, tous les mardis, à midi — de Palerme pour Tunis, tous les mercredis, à midi — de Marseille pour Tunis, la Côte tunisienne et Tripoli tous les mercredis à 1 h. soir — de Tunis pour Marseille, tous les jeudis à midi — de Tunis pour la Côte tunisienne (Sousse, Monastir, Méhdia Sfax Gabès Djerba Tripoli) tous les vendredis, à 7 h. soir. — de Marseille pour Bizerte, Tunis et Palerme, tous les samedis à 7 h. du soir La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, St Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes. La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour. Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8 rue d'Alger. Les Agents principaux; J. B. PÉDELUPÉ et ses fils

PARFUMERIE VELOUTINE CH. FAÏ

9, Rue de la Paix, PARIS



Poudres de Riz Crèmes Fards Crayons Laites pour le teint etc, etc. Le Dégazon Parfums Extraits Sachets Savons Eaux de Cologne etc, etc. Royal Veloutine

Dépôt général: M. AVIC, 52 Boulevard Bab-Bonni, TUNIS

G<sup>de</sup> BOULANGERIE & PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

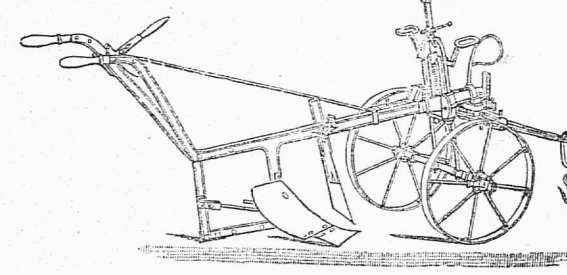
TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8 — TUNIS MM. WAGNER, ET C Pâtisserie de Premier Ordre Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle, Pain pour sandwichs, noir et blanc, Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours, Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie S. L. de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

Succursale à Sousse (Angles des rue du Marché et Villedon) Succursale à Sousse

Machines Agricoles PELLET, AZERM & PARRENIN

Tunis — Place de la Gare Française — Tunis MASSEY HARRIS Moissonneuses-Lieuses, Fauchuses Cultivateurs canadiens et Semoirs Herbes, Canadiennes à ressort Moulins BENTALL Concasseurs Broyeurs, Hache-Faille Charrues Brabant, A. DELAHAYE. — Charrues anglaises genre RUD SACK. Charrues américaines



LE MONDE

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie (Sous le contrôle de l'État) SIÈGE SOCIAL; 16, Rue Le Peletier, Paris VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. Assurances en cas de vie. Rentes viagères immédiates, différées et sur vie. Nues-propriétés, etc. INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. Contre l'écroulement des locataires. Contre les risques locatifs et les risques du voisinage. Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5 (par l'avenue de Paris). Agences Régionales: M. Léon HACCOUN, à Bizerte; M. Alfred DANINOS à Sousse; M. S. ENRIQUEZ, à Bija; M. Léon HANOUN, à Souk-el-Arba; M. Is. SAADA, à Gabès; M. G. LUMBROSO, à la Goulette (pour la banlieue de Tunis).

L'Aermotor

En acier galvanisé, à réglage automatique Agent général: F. Leclerc 11, Rue El-Sadikia, Tunis

BOIS de Chauffage

Charbons de bois, cardiff, briquettes etc A. MILITTE Rue Es-Sadikia, 35 TUNIS

BOIS de Chauffage

Charbons de bois, cardiff, briquettes etc A. MILITTE Rue Es-Sadikia, 35 TUNIS SOCIÉTÉ FRANÇAISE Des Chaux & Ciments Du Bou-Koraine (Hammam-El-H) A. BELLINO & Cie Vente au détail TUNIS 11, rue de Grèce, TUNIS

MASON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888 El-Afrane, banlieue de Tunis) carrière du Djebel-Carroub FOURS A FEU CONTINU Chaux hydraulique, Chaux et pierre PLATRE — Pierre à bâtir et pierre de taille Briquetterie de premier ordre Briques plates et creuses Pavés et Dalles Pour les commandes, s'adresser à: 12, AVENUE DE CARTHAGE et à son usine, à El-Afrane, banlieue de Tunis.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL: 8.000.000 de francs Siège social à Tunis. Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte Conseil d'Administration: MM. E. PÉREIRE, Président; J. FAURE, S. HALFON, O. NOËL, P. SCHNEIDER, H. WIENER Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes, émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays, ordres de bourse, dépôts de titres, encaissements de tous coupons, avances sur titres et sur marchandises, ouvertures de crédits hypothécaires, location de coffres-forts et de compartiments depuis cinq francs par mois. Service immobilier, garantie d'immeubles et domaines ruraux, vente d'immeubles et de propriétés.

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER

22, Avenue de la Marine. — TUNIS FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES Entreprise générale de fêtes publiques et privées Aente et location d'illuminations et de décorations Drapeaux et tentures de toutes nationalités Ballo-Lanternes Ventilantes, Verres de toutes couleurs, Stéarines Prix défiant toute concurrence

IMPRESSIONS DE LUXE, EN NOIR & EN COULEURS

EXPRESS-IMPRIMERIE

10, RUE DE SOUK-AHRAS

10, RUE DE SOUK-AHRAS

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX

Lettres de faire part: de Naissance, de Mariage et de Décès. Cartes de Visite et d'adresse Mémoires, Factures, etc.

Spécialité de Travaux Modern-Style

LIVRAISON RAPIDE

IMPRESSION SOIGNÉE